

# L'INFORMATEUR

PUBLIC  
ET PRIVÉ



**AAPI**

Association sur l'accès  
et la protection de l'information

VOLUME 16

INDEX 2010

BULLETIN D'INFORMATION CONCERNANT  
L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION  
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS



ÉDITIONS YVON BLAIS

partenaire financier

Ministère  
du Conseil exécutif  
Québec

[WWW.AAPI.QC.CA](http://WWW.AAPI.QC.CA)

# INDEX DES BULLETINS L'INFORMATEUR



**AAPI**

Association sur l'accès  
et la protection de l'information

## INDEX DES SUJETS

### AAPI, VOTRE ASSOCIATION

- Le nouveau site de l'AAPI – De nouveaux outils pour tous Vol. 16(1), 3
- Des nouvelles du Conseil d'administration Vol. 16(2), 3
- Suggestions de lecture pour la saison estivale Vol. 16(2), 4

### ARTICLES

- La protection de la vie privée et l'univers des réseaux sociaux : où en sommes-nous un an après le rapport du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada ? Vol. 16(4), 12
- Transparence et imputabilité : matière à réflexion Vol. 16(1), 5

### BILLETS DU PRÉSIDENT

- 8 ans de reconnaissance Ça se mérite! Vol. 16(1), 2
- La vie privée des consommateurs - Défis et enjeux Vol. 16(2), 2
- Un forum de discussion, une pratique à privilégier Vol. 16(3), 2
- Vie privée et nétiquette Vol. 16(4), 2

### COURRIER DE L'INFORMATEUR

- Le responsable de l'accès d'un organisme public (ministère) désire savoir s'il doit mettre à la disposition du public les manuels utilisés par les employés du ministère dans l'accomplissement de leur fonction Vol. 16(2), 23
- Un employé quitte son emploi au sein d'un organisme public. En vertu de quelle disposition légale cet organisme peut-il exiger de cet

employé qu'il lui remette tous les documents qu'il a utilisés dans le cadre de son emploi? Vol. 16(4), 27

Un organisme public œuvrant dans le domaine de la santé reçoit une demande d'accès pour la communication de la liste nominative des employés ayant occupé un poste de technicien spécifique et pour l'obtention du sexe du ou des employés. L'organisme désire savoir s'il peut donner les nom et prénom de l'employé? Ou s'il doit simplement fournir la liste des postes avec le sexe de l'employé? Vol. 16(4), 27

Un représentant d'une compagnie de ventilation centrale souhaite obtenir d'une ville le nom de tous les propriétaires dont les terrains sont vacants ainsi que le nom des personnes qui ont demandé un permis de construction afin de les solliciter pour de la vente. Les informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville mais le responsable de la Ville doit faire un tri pour trouver les terrains vacants.

Est-ce que la Ville peut aviser le représentant que ces informations sont disponibles sur son site Internet ou via le registre foncier?

Est-ce que la Ville est tenue de faire ce travail de recherche?

Est-ce que la Ville peut refuser au motif que l'objectif de la demande est la sollicitation dans le but de vendre? Vol. 16(3), 23

Une ville reçoit une demande d'accès pour une liste de noms et adresses de résidents de la ville. Cette liste, concernant un sondage au sujet d'un projet de construction, a été confectionnée par l'échantillonnage aléatoire des immeubles résidentiels. Sachant que le rôle d'évaluation et que la liste électorale se voient conférer un caractère public par la *Loi sur la fiscalité municipale* et la *Loi électorale*, la liste peut-elle être communiquée? Vol. 16(1), 15



## DOSSIERS

- Courriels reçus ou envoyés par les employés d'un organisme public : que faire en cas de demande d'accès à ceux-ci? Vol. 16(4), 10
- Du nouveau sur la représentation par avocat devant la Commission d'accès à l'information Vol. 16(4), 8
- L'arrêt *Compagnie d'assurances Standard Life c. Tremblay*, 2010 QCCA 933 : une facture salée pour des filatures injustifiées Vol. 16(2), 10
- Le recensement: une atteinte à la vie privée ? Vol. 16(3), 13
- La signature d'une transaction et quittance comme moyen de non-recevabilité devant la Commission d'accès à l'information Vol. 16(3), 10
- Meurtre et mystère : l'arrêt *Ontario (Sûreté et Sécurité publique) c. Criminal Lawyers' Association*, ou les exceptions de nature discrétionnaire au droit d'accès à l'information sont-elles constitutionnellement valides ? Vol. 16(3), 6
- Représentation par avocat dans le cadre d'une demande d'accès à l'information Vol. 16(1), 7

## ENTREVUES

- Des normes ISO en protection des renseignements personnels Vol. 16(2), 6
- L'accès à l'information - Perspective de la commissaire fédérale Vol. 16(4), 3
- Réseaux sociaux - opération Huis clos sur le net - un retour sur l'expérience d'un journaliste canadien Vol. 16(3), 3

## L'INFORMATEUR Y ÉTAIT

- C'est facile d'avoir de vrais amis virtuels Vol. 16(4), 16

## NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS

### Nouvelles d'ici...

- Canada-20 - 22 avril 2010-AAPI - Le respons@ble 2.0 : Acteur clé en AIPRP - Congrès annuel 2010, Hilton-sur-Vieux Québec, Québec ([www.aapi.qc.ca/congres2010/](http://www.aapi.qc.ca/congres2010/)) Vol. 16(1), 16
- Canada - 22 avril 2010-AAPI - Assemblée annuelle des membres - Hilton-sur-Vieux-Québec, Québec Vol. 16(1), 16

- Canada - 9-11 juin 2010 - Access and Privacy Conference, Edmonton, Alberta Vol. 16(1), 16
- Canada - 17-18 juin 2010 - Maritime Access & Privacy Workshop 2010, Halifax, Nouvelle-Écosse Vol. 16(1), 16
- Canada - 17-19 août 2010 - PST 2010 - 8th International Conference on Privacy, Security and Trust 2010, Ottawa, Ontario ([www.unb.ca/pstnet/pst2010/](http://www.unb.ca/pstnet/pst2010/)) Vol. 16(2), 24
- Canada - 19-20 septembre 2010 - Symposium sur le droit sur l'accès et la vie privée de l'Association du Barreau canadien, organisé par l'Association du Barreau canadien, Ottawa (Ontario) Vol. 16(3), 24
- Canada - 27 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 2010 Semaine du droit à l'information (Canada) (<http://www.righttoknow.ca/fr/Content/default.asp>) Vol. 16(2), 24; Vol. 16(3), 24
- Canada - 20-21 janvier 2011 - Privacy Law and Compliance Conference, Calgary (Alberta) ([www.canadianinstitute.com/legal/privacywest.htm](http://www.canadianinstitute.com/legal/privacywest.htm)) Vol. 16(4), 26
- Canada - 10-11 mars 2011 - 2011 Information Management and Access and Privacy Symposium, Toronto (Ontario) ([www.vernay.ca](http://www.vernay.ca)) Vol. 16(4), 26
- Canada - 27-28 avril 2011 - 19<sup>e</sup> congrès annuel de l'AAPI ([www.aapi.qc.ca](http://www.aapi.qc.ca)) Vol. 16(4), 26
- Canada - Aide internationale, corruption et transparence Vol. 16(1), 10
- Canada - Alberta s'interroge sur les cartes d'identité biométriques pour les sans-abri Vol. 16(2), 16
- Canada - Des modifications apportées en Alberta à la loi concernant la protection des renseignements en matière de santé Vol. 16(4), 19
- Canada - Des normes à suivre dans l'utilisation « secondaire » des dossiers de santé Vol. 16(1), 9
- Canada - Entrée en vigueur de nouvelles dispositions concernant le vol d'identité Vol. 16(1), 9
- Canada - La compagnie hydroélectrique de Toronto n'a pas respecté la vie privée Vol. 16(2), 15
- Canada - La Cour suprême du Canada affirme que la liberté d'expression est en jeu dans un rapport de police gardé confidentiel Vol. 16(3), 18

Canada - La protection de la vie privée demeure une norme sociale	Vol. 16(2), 14	Argentine - Déclassification de documents en Argentine	Vol. 16(1), 13
Canada - Le 9 décembre 2009 : journée internationale anti-corrupcion	Vol. 16(1), 10	Argentine - L'accès à l'information en Argentine : Le projet de loi fait des progrès au Congrès	Vol. 16(4), 23
Canada - Le gouvernement fédéral a refusé une demande d'accès à l'information pour les cahiers d'information	Vol. 16(2), 15	Australie - 3 mai 2010 - UNESCO (Conférence internationale sur la liberté de presse) World Press Freedom Conference in Brisbane in 2010 - "Freedom of Information: The Right to Know"	Vol. 16(1), 16
Canada - Le premier ministre doit mener un « gouvernement ouvert » : Le commissaire à l'information dit faire pression pour que la divulgation des documents commence au sommet	Vol. 16(2), 17	Autriche - 6-7 mai 2010 - 4th International Conference on eDemocracy 2010, Danube-University Krems	Vol. 16(1), 16
Canada - Le premier ministre Stephen Harper nomme Suzanne Legault au poste de Commissaire à l'information du Canada	Vol. 16(3), 17	Croatie - La Croatie lutte contre la corruption	Vol. 16(1), 13
Canada - Les agendas ministériels restent confidentiels, une déception pour les défenseurs de l'accès à l'information	16(4), 18	Espagne - Le processus législatif de la loi sur la transparence commence sous le couvert du secret en Espagne	Vol. 16(4), 24
Canada - Les courtiers hypothécaires suivent les recommandations de la Commissaire à la protection de la vie privée du Canada afin d'améliorer la protection de la vie privée des clients	Vol. 16(3), 17	États-Unis - 15-16 septembre 2010 - The Second Annual Sedona Conference International Programme on Cross-Border, eDiscovery & Data Privacy, Washington D.C., É.-U. ( <a href="http://www.thesedonaconference.org/conferences/intl/20100915">http://www.thesedonaconference.org/conferences/intl/20100915</a> )	Vol. 16(2), 24
Canada - Nouveau commissaire à l'information et à la protection de la vie privée en Colombie-Britannique	Vol. 16(2), 13	États-Unis - 13-19 mars 2011 - Sunshine Week (États-Unis) ( <a href="http://www.sunshineweek.org/">http://www.sunshineweek.org/</a> )	Vol. 16(2), 24; Vol. 16(3), 24 ; Vol. 16(4), 26
Canada - Possibilité de vol d'identité sur le site Internet mis en place pour le renouvellement des permis	Vol. 16(3), 18	États-Unis - Discussions concernant les renseignements recueillis auprès des consommateurs	Vol. 16(1), 12
Canada - Réseautage social : Le Commissariat à la protection de la vie privée critique Google Buzz	Vol. 16(1), 10	États-Unis - La Cour suprême des États-Unis entendra un cas concernant la vie privée sur la messagerie électronique	Vol. 16(2), 19
Canada - Selon un critique, l'accès à l'information serait trop coûteux en Nouvelle-Écosse	Vol. 16(2), 13	États-Unis - Le Congrès adopte une nouvelle loi qui oblige les compagnies minières, les compagnies de gaz et d'huile à dévoiler leurs dépenses au gouvernement	Vol. 16(3), 21
Canada - Un investissement de 90 millions de dollars pour combattre le cybercrime	Vol. 16(4), 18	États-Unis - Les agents fédéraux sont encouragés à se faire des amis sur les réseaux sociaux	Vol. 16(4), 21
<b>Nouvelles d'ailleurs...</b>		États-Unis - Les fourgonnettes munies de rayons x	Vol. 16(4), 20
Afrique - Libéria - Un consortium sur la liberté de l'information est mis sur pied au Libéria	Vol. 16(3), 20	États-Unis - Obama reçoit une évaluation mitigée en matière de transparence	Vol. 16(4), 20
Allemagne - La Cour allemande limite l'entreposage de données téléphoniques et de courriers électroniques	Vol. 16(3), 20	États-Unis - Présentation du cycle de la transparence	Vol. 16(2), 18
Angleterre - Des responsables de la vie privée réexaminent le réseau Street View de Google	Vol. 16(4), 24	États-Unis - Une poursuite intentée par les parents pour atteinte à la vie privée	Vol. 16(4), 20

Europe - Comment effectuer une demande d'information au sein de l'Union européenne?	Vol. 16(1), 12	Monde - La Banque interaméricaine de développement (BID) approuve la nouvelle politique pour accroître la transparence	Vol. 16(2), 21
Europe - L'Irlande, l'Allemagne et l'Espagne sont retardataires en matière de transparence de la police	Vol. 16(1), 13	Monde - Une lettre collective envoyée à Google	Vol. 16(2), 22
Finlande - Les lettres en Finlande seront ouvertes, numérisées et envoyées par courrier électronique, par le service postal	Vol. 16(2), 21	ONU - Obama fait un discours devant les Nations Unies pour encourager la transparence	Vol. 16(4), 25
France - La chaîne française France 24 perd une cause d'atteinte à la vie privée impliquant les Sarkozy	Vol. 16(3), 20	Philippines - Le Congrès retarde encore l'adoption de la loi d'accès à l'information	Vol. 16(3), 19
France - La Commission nationale de l'informatique et des libertés met en garde contre la géolocalisation	Vol. 16(4), 24	Recherche mondiale - Un rapport sur la transparence du budget de 94 pays	Vol. 16(4), 26
France - Un rapport sur la liberté d'expression sur Internet est présenté à l'UNESCO	Vol. 16(4), 22	Royaume - Uni-18-19 mai 2010 - 6th Annual Freedom of Information Conference, Londres, R.-U. ( <a href="http://www.foiconference.co.uk/">http://www.foiconference.co.uk/</a> )	Vol. 16(1), 16
Haïti - Les travailleurs humanitaires en Haïti demandent de la transparence pour que la crise se termine	Vol. 16(2), 20	Royaume - Uni-5-7 juillet 2010 - Privacy Laws & Business 23rd Annual International Conference, St. John's College, Cambridge	Vol. 16(1), 16; Vol. 16(2), 24
Inde - Bilan de la Loi d'accès à l'information en Inde : quatre ans plus tard	Vol. 16(1), 14	Slovaquie - Les contrats de l'État seront divulgués en ligne en Slovaquie ; c'est un énorme progrès, disent les groupes pour la transparence	Vol. 16(4), 23
Irlande - Une décision sur la demande de données dans un hôpital	Vol. 16(4), 22	Venezuela - La Cour suprême du Venezuela restreint le droit à l'information	Vol. 16(3), 21
Israël - 25-26 octobre 2010 - 32 <sup>e</sup> Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée, Jérusalem ( <a href="http://www.privacyconference2010.org">www.privacyconference2010.org</a> )	Vol. 16(2), 24 ; Vol. 16(3), 24		

## INDEX DES RÉSUMÉS DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION ET DES TRIBUNAUX SUPÉRIEURS

### ACCÈS AUX DOCUMENTS

Public – Accès aux documents – Appel d'offres – Location d'espaces de bureaux – Soumissions – Bail commercial – Ventilation du loyer total actualisé – Renseignements fournis par un tiers – Renseignements confidentiels – Renseignements de nature financière et commerciale – Renseignements appartenant au tiers et à l'organisme – Risque de causer une perte au tiers et à l'organisme – Avantage appréciable à une autre personne – Organisme œuvrant dans un milieu compétitif et concurrentiel – Art. 22, 23 et 24 de la Loi sur l'accès

**2010-40**

Vol. 16(4), 29

Public – Accès aux documents – Centre de détention – Rapport d'enquête disciplinaire – Agent correctionnel – Renseignements personnels – Refus de confirmer l'existence d'une enquête – Interprétation des mots « dans l'exercice de ses fonctions » – Décision du comité de discipline – Inexistence du document – Art. 9, 53, 54, 55 et 57 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès »)

**2010-39**

Vol. 16(4), 28

Public – Accès aux documents – Comptes de dépenses – Frais de voyages – Activités accomplies dans l'exercice des fonctions – Renseignements personnels à caractère public – Interprétation restrictive – Pièces justificatives – Renseignements personnels formant la substance d'un document – Préparation d'un tableau résumé par l'organisme – Absence d'obligations pour le demandeur

d'accepter un tel tableau – Art. 14, 53, 54, 55 et 57(1)<sup>o</sup> de la Loi sur l'accès

**2010-03**

Vol. 16(1), 20

Public – Accès aux documents – Liste de contrats accordés par l'organisme – Document inexistant – Absence d'obligation de confectionner un document répondant à la demande d'accès – Autres documents permettant d'obtenir l'information demandée – Exercice de compilation de ces documents – Solution incomplète – Art. 9 et 15 de la Loi sur l'accès

**2010-04**

Vol. 16(1), 22

Public – Accès aux documents – Mémoire portant sur l'avenir du Québec au sein de la Fédération canadienne – Document du cabinet d'un ministre – Détention du document – Analyse du contenu du document non pertinente – Rattachement – Art. 34(2) de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès »)

**2010-14**

Vol. 16(2), 25

Public – Accès aux documents – Moyen préliminaire – Irrecevabilité – Journaliste – Demande à titre personnel ou à titre de représentant d'une personne morale – Représentation par avocat – Demande de révision tardive – Requête pour être relevé du défaut – Négociations de règlement – Motif raisonnable – Modalité d'exercice du droit d'accès – Frais de reproduction – Carte d'appel – Interprétation de « rapport d'événement » Art. 9, 11 et 135 de la Loi sur l'accès – Art. 9 des *Règles de preuve et de procédure de la Commission d'accès à l'information* (R.R.Q., c. A-2.1, r. 2) (ci-après les « Règles de preuve ») – Art. 9a) et h) du *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels*, R.R.Q., c. A-2.1, r. 1.1 (ci-après le « Règlement sur les frais ») – Art. 128 de la *Loi sur le Barreau*

**2010-43**

Vol. 16(4), 33

Public – Accès aux documents – Moyen préliminaire – Requête en irrecevabilité – Demande faite pour le compte d'un parti politique – Nécessité de représentation par avocat – Lettre demandant que la demande de révision soit considérée comme ayant été formulée en sa qualité personnelle – Consentement de l'organisme – Impossibilité de modifier rétroactivement une demande de révision – Absence d'avis par la Commission soulevant le défaut de représentation – Traitement de la demande – Renseignements personnels concernant des tiers – Avis ou recommandation – Avis juridique – Art. 128 de la *Loi sur le Barreau*, L.R.Q., c. B-1 – Art. 31, 37, 53, 54 et 141 de la Loi sur l'accès

**2010-41**

Vol. 16(4), 30

Public – Accès aux documents – Municipalité – Documents relatifs à un litige – Procédure en diffamation – Secret professionnel – Privilège relatif au litige – Opinion juridique – Documents déjà produits au dossier de la cour – Résolution autorisant une dépense – Art. 13, 31 et 32 de la Loi sur l'accès – Art. 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. C-12 (ci-après la « Charte »)

**2010-42**

Vol. 16(4), 32

Public – Accès aux documents – Municipalité – Honoraires judiciaires et extrajudiciaires – Factures d'avocats et de huissiers – Secret professionnel – Étendue de la protection – Police d'assurance couvrant les policiers de la municipalité – Renseignements dont la divulgation serait susceptible de procurer un avantage appréciable à une autre personne – Utilisation à des fins illégitimes – Instructions données aux policiers – Document détenu dans l'exercice d'une fonction de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions – Absence de preuve par l'organisme – Délai additionnel – Constats d'infraction – Renseignements personnels concernant des tiers – Absence de consentement à la divulgation – Confidentialité – Document visant l'arrestation d'une personne – Non-détention du document – Art. 22, 28, 32, 53, 54, 55 et 87 de la Loi sur l'accès – Art. 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. C-12 (ci-après la « Charte »)

**2010-02**

Vol. 16(1), 18

Public – Accès aux documents – Problèmes de courant parasite – Rapport de compilation et d'analyse des tests effectués – Brouillon – Nécessité d'effectuer d'autres tests – Analyse du contenu du document – Absence de réserve – Avis ou recommandation – Art. 9 et 37 de la Loi sur l'accès

**2010-15**

Vol. 16(2), 26

Public – Accès aux documents – Relevés de consommation de services téléphoniques – Document du cabinet d'un ministre – Non-diffusion des documents – Absence de consentement du ministre à la divulgation – Analyse du contenu d'un document non nécessaire – Renseignements personnels – Art. 34, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès »)

**2010-01**

Vol. 16(1), 17

## ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Privé – Accès aux renseignements personnels – Plainte pour harcèlement psychologique – Rapport d'enquête – Documents transmis à un médecin – Effet sur une procédure judiciaire – Renseignements concernant

un tiers – Risque de nuire sérieusement à un tiers – Moyen préliminaire – Demande de rejet – Compétence de la Commission – Compétence de l'arbitre de grief – Quittance et transaction – Absence de renonciation au droit d'accès – Art. 13, 39[1]2° et 40 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, L.R.Q., c. P-39.1 (ci-après la « Loi sur le privé ») – Art. 134.2 de la Loi sur l'accès

**2010-44**

Vol. 16(4), 35

Privé – Accès aux renseignements personnels – Procès-verbaux du conseil d'administration – Rapport d'activités de l'entreprise – Perte d'emploi du demandeur – Moyen préliminaire – Rejet de la demande – Transaction et quittance – Étendue et portée de la quittance – Effet potentiel sur une procédure judiciaire – Absence de réponse à la demande d'accès – Refus présumé – Renseignements personnels concernant des tiers – Art. 10, 12 à 14, 27, 32, 39, 40 et 52 de la Loi sur le privé

**2010-20**

Vol. 16(2), 31

Privé – Accès aux renseignements personnels – Rapport d'expertise – Dentiste – Effet sur une procédure judiciaire – Jugement rendu – Secret professionnel – Bénéficiaire du droit au secret professionnel – Art. 2, 27, 37, 39 et 52 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, L.R.Q., c. P-39.1 (ci-après la « Loi sur le privé ») – Art. 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. C-12 (ci-après la « Charte ») – Art. 60.4 du *Code des professions*, L.R.Q., c. C-26 (ci-après le « Code »)

**2010-19**

Vol. 16(2), 30

Privé – Accès aux renseignements personnels – Testament notarié – Demande de communication par la petite-fille de la défunte – Qualité de la demanderesse – Confidentialité – Secret professionnel – Compétence de la Commission – Art. 10, 13 et 30 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, L.R.Q., c. P-39.1 (ci-après la « Loi sur le privé ») – Art. 9 de la Charte – Art. 866 et 867 du *Code de procédure civile*, L.R.Q., c. C-25 (ci-après « C.p.c. »)

**2010-31**

Vol. 16(3), 30

Public – Accès aux renseignements personnels – Accès aux documents – Contravention au règlement de zonage – Plaintes de citoyens – Réponse des services municipaux – Avis juridique – Avis technique – Renseignements personnels concernant des tiers – Divulgence susceptible de nuire sérieusement aux tiers – Preuve incomplète de l'organisme – Art. 31, 37, 53, 54, 83, 86.1 et 88 de la Loi sur l'accès

**2010-05**

Vol. 16(1), 23

Public – Accès aux renseignements personnels – Accident automobile – Rapport de police – Déclarations de témoins – Renseignements concernant le demandeur et des tiers – Absence de risque de nuire sérieusement aux tiers – Art. 53, 54, 83 et 88 de la Loi sur l'accès

**2010-32**

Vol. 16(3), 31

Public – Accès aux renseignements personnels – Documents contenus dans un dossier d'enquête policière – Documents concernant le demandeur – Documents concernant les enfants du demandeur âgés de moins de 14 ans – Consentement – Titulaire de l'autorité parentale – Personne chargée de détecter ou réprimer le crime – Risque pour la sécurité d'une personne – Risque de préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement – Communication de documents à des tiers – Absence de perte du caractère confidentiel – Compétence de la section juridictionnelle de la Commission – Art. 28, 53, 67 et 87 de la Loi sur l'accès

**2010-29**

Vol. 16(3), 28

Public – Accès aux renseignements personnels – Dossier d'un usager sous curatelle – Curatelle privée – Droit d'accès du curateur – Communication nécessaire à l'exercice d'un pouvoir – Interprétation – Art. 19, 22 et 28 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., c. S-4.2 (ci-après « LSSSS ») – Art. 260 du *Code civil du Québec*, L.Q. 1991, c. 64 (ci-après « C.c.Q. »)

**2010-06**

Vol. 16(1), 25

Public – Accès aux renseignements personnels – Dossier d'usager du fils de la demanderesse – Droit d'accès exercé à titre de titulaire de l'autorité parentale – Dossier psychiatrique – Droit à l'assistance d'un professionnel qualifié pour aider le demandeur d'accès à comprendre les renseignements fournis – Étendue de ce droit – Art. 25, 27 et 28 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., c. S-4.2 (ci-après « LSSSS »)

**2010-47**

Vol. 16(4), 39

Public – Accès aux renseignements personnels – Dossier disciplinaire – Déclarations de tiers – Grief – Document contenant des renseignements personnels concernant à la fois le demandeur et des tiers – Absence de risque de nuire sérieusement à un tiers – Communication partielle des renseignements – Art. 14, 53, 54, 83 et 88 de la Loi sur l'accès

**2010-07**

Vol. 16(1), 26

Public – Accès aux renseignements personnels – Dossier médical – Dossier de la mère du demandeur – Mandat en cas d'inaptitude – Consentement spécifique à la communication du dossier médical au mandataire – Art. 19 et 22 LSSSS

**2010-30**

Vol. 16(3), 29

Public – Accès aux renseignements personnels – Dossier médical du père de la demanderesse – Demande à titre d’héritière – Communication nécessaire à l’exercice d’un droit – Absence de motif dans la demande – Témoignage de la demanderesse – Évaluation de la décision de l’organisme au moment de la demande – Art. 135 de la Loi sur l’accès – Art. 19 et 23 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., c. S-4.2 (ci-après la « LSSSS »)

**2010-28** Vol. 16(3), 27

Public – Accès aux renseignements personnels – Dossier psychiatrique – Documents fournis par un tiers – Expertises médicales préparées par des consultants privés – Correspondances – Notion de « professionnel de la santé » – Art. 18 et 28 LSSSS

**2010-09** Vol. 16(1), 29

Public – Accès aux renseignements personnels – Droit d’accès exercé par le père de son enfant mineur – Demande visant le nom et l’adresse de l’établissement scolaire fréquenté par son enfant – Renseignements personnels concernant un tiers – Divulgence de l’adresse de la mère – Risque de nuire sérieusement au tiers – Impossibilité de déterminer le risque d’une nuisance sérieuse – Nécessité de mettre en cause un tiers – Art. 53, 54, 59, 83, 88, 94 et 141 de la Loi sur l’accès

**2010-46** Vol. 16(4), 38

Public – Accès aux renseignements personnels – Opinion juridique concernant le demandeur – Commissaire d’une commission scolaire – Conflit d’intérêts – Secret professionnel – Lecture de l’opinion par le demandeur – Refus d’en fournir une copie – Renonciation à la confidentialité – Absence de réserve – Modalité d’exercice du droit d’accès – Art. 10, 31, 83 et 87 de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1 (ci-après la « Loi sur l’accès ») – Art. 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. C-12 (ci-après la « Charte »)

**2010-27** Vol. 16(3), 25

Public – Accès aux renseignements personnels – Plainte pour harcèlement psychologique – Rapport d’enquête – Politique de confidentialité – Analyse – Effet sur une procédure judiciaire – Avis ou recommandation – Décision finale – Avis juridique – Renseignements concernant des tiers et permettant de les identifier – Déclaration des personnes rencontrées par l’enquêteur – Risque de nuisance sérieuse – Art. 14, 31, 32, 53, 54, 86.1 et 88 de la Loi sur l’accès

**2010-17** Vol. 16(2), 28

Public – Accès aux renseignements personnels – Plainte pour harcèlement psychologique – Rapport d’enquête – Rapport d’un conseiller en relations industrielles – Secret professionnel – Grief – Effet sur une procédure judiciaire – Avis ou recommandation – Renseignements personnels concernant des tiers – Risque de nuire sérieusement à ces tiers – Art. 32, 37(2), 53, 54 et 88 de la Loi sur l’accès – Art. 9 de la Charte

**2010-45** Vol. 16(4), 37

Public – Accès aux renseignements personnels – Plaintes contre la demanderesse – Renseignements personnels concernant la demanderesse – Renseignements concernant des tiers et permettant de les identifier – Risque de nuire sérieusement à un tiers – Crainte de nuisance subjective – Traitement des plaintes de façon confidentielle par l’organisme – Art. 14, 47, 48, 53, 54 et 88 de la Loi sur l’accès

**2010-16** Vol. 16(2), 27

Public – Accès aux renseignements personnels – Plaintes relatives à du harcèlement psychologique – Dossier d’enquête – Huis clos – Engagement de confidentialité – Déclarations de témoins – Renseignements dont la divulgation risque de nuire sérieusement à un tiers – Transactions consécutives à des griefs – Notion d’« avantages » – Réparation du préjudice subi – Art. 53, 54, 56, 57(1)4°, 59, 83 et 88 de la Loi sur l’accès

**2010-08** Vol. 16(1), 27

Public – Accès aux renseignements personnels – Renseignements d’un usager décédé – Renseignements demandés à titre d’héritier et de liquidateur – Renseignements nécessaires à l’exercice d’un droit – Procédure judiciaire contre un médecin et un hôpital – Art. 23 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., c. S-4.2 (ci-après « LSSSS »)

**2010-18** Vol. 16(2), 29

## APPEL

Public – Accès aux renseignements personnels – Appel – Fiches d’évaluation d’emploi – Ingénieur au service du gouvernement – Classification d’emploi – Avis ou recommandation – Analyse – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Question de droit ou de fait – Compétence – Art. 37, 146 et 147 de la Loi sur l’accès

**2010-13** Vol. 16(1), 33

## APPEL ET RÉVISION JUDICIAIRE

Privé – Demande de rectification – Appel – Demande de suppression de renseignements – Rapport d’expertise



concernant la conjointe du demandeur – Rencontre entre le professionnel et le demandeur – Collecte licite des renseignements – Renseignements nécessaires à l’objet du dossier – Secret professionnel – Appel de plein droit – Appel limité aux seules questions de droit et de compétence – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Art. 5, 28, 53, 61 et 63 de la Loi sur le privé – Art. 9 de la Charte

**2010-38** Vol. 16(3), 38

Public – Accès aux documents – Appel – Contrat d’assurance au bénéficiaire d’un centre hospitalier – Contrat souscrit par une association indépendante – Détention juridique – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Art. 1 et 9 de la Loi sur l’accès – Art. 267 de la LSSSS

**2010-37** Vol. 16(3), 37

Public – Accès aux documents – Appel – Contrats de transport scolaire – Renseignements financiers et commerciaux – Renseignements fournis par un tiers – Renseignements résultant d’une négociation entre l’organisme et le tiers – Risque de préjudice – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Art. 22, 23 et 24 de la Loi sur l’accès

**2010-35** Vol. 16(3), 34

Public – Accès aux documents – Appel – Rapport d’enquête – Commissaire à la déontologie policière – Compétence de la Commission – Norme de contrôle – Norme de la décision correcte – Art. 139 de la *Loi sur la police*, L.R.Q., c. P-13.1

**2010-26** Vol. 16(2), 38

Public – Accès aux documents – Révision judiciaire – Compétence de la Cour du Québec lorsqu’elle siège en appel d’une décision de la Commission – Contrôle judiciaire – Norme de contrôle – Norme de la décision correcte – Art. 146 et 147 de la Loi sur l’accès

**2010-23** Vol. 16(2), 35

Public – Accès aux documents – Révision judiciaire – Décision interlocutoire – Demande d’accès effectuée à titre de conseiller municipal – Directive administrative de l’organisme – Qualité du demandeur – Compétence de la Commission – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Art. 9, 47 et 52 de la Loi sur l’accès

**2010-36** Vol. 16(3), 36

Public – Accès aux documents – Révision judiciaire – Développement immobilier – Rapport environnemental – Caractère technique des renseignements – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Question mixte de droit et de fait – Art. 23 et 146 de la Loi sur l’accès

**2010-24** Vol. 16(2), 36

Public – Accès aux renseignements personnels – Révision judiciaire – Norme de contrôle – Norme de la décision raisonnable – Question de droit ou de compétence – Question de fait et d’appréciation de la preuve – Requête en révision judiciaire tardive – Maladie – Démarches auprès de l’aide juridique – Demanderesse relevée du défaut – Art. 146, 147 et 154 de la Loi sur l’accès

**2010-50** Vol. 16(4), 43

Public – Appel – Requête en rejet d’appel – Section de surveillance de la Commission – Décision de mettre fin à une enquête – Interprétation de « décision » au sens de l’art. 147 de la Loi sur l’accès – Insuffisance de l’avis d’appel – Appel dilatoire – Art. 127 à 129, 144, 147 et 149 de la Loi sur l’accès

**2010-51** Vol. 16(4), 44

Public – Appel d’une décision interlocutoire – Compétence de la Commission – Curateur public – Rapport d’évaluation sur la qualité de vie et les services – Fonction du curateur – Norme de contrôle – Norme de la décision correcte – Art. 2.2, 123(1)6°, 127(1)3°, 128.1(2) de la Loi sur l’accès – Art. 50 de la *Loi sur le curateur public*, L.R.Q., c. C-81 (ci-après la « Loi sur le curateur »)

**2010-25** Vol. 16(2), 37

## DÉCISION INTERLOCUTOIRE

Public – Accès à l’information – Décision interlocutoire – Irrecevabilité – Demande de révision non signée – Demande de révision signée par le demandeur pour le compte d’une personne morale – Demande de révision conforme produite hors délai – Avis d’irrégularité transmis par la Commission – Demande d’être relevé du défaut – Esprit de la loi – Efficacité du processus judiciaire – Art. 135 de la Loi sur l’accès – Art. 6 des Règles de preuve – Art. 2 du *Code de procédure civile*, L.R.Q., c. C-25

**2010-49** Vol. 16(4), 42

Public – Accès aux documents – Décision interlocutoire – Requête afin que la Commission cesse d’examiner une affaire – Demande d’accès effectuée à titre de chercheur d’une entreprise – Admission du demandeur – Non-représentation par avocat – Art. 137.2 de la Loi sur l’accès – Art. 128 de la *Loi sur le Barreau*, L.R.Q., c. B-1 (ci-après la « Loi sur le Barreau ») – Art. 61 et 62 du *Code de procédure civile*, L.R.Q., c. C-25 (ci-après « C.p.c. »)

**2010-10** Vol. 16(1), 30

Public – Accès aux renseignements personnels – Décision interlocutoire – Requête en irrecevabilité – Professeur d’université agissant pour le compte d’un organisme indépendant – Échange de courriels –

Détention des documents – Dans l'exercice des fonctions de l'Université – Art. 1 de la Loi sur l'accès

**2010-34**

Vol. 16(3), 33

## DEMANDE DE RECTIFICATION

Privé – Demande de rectification – Dossier de crédit – Contrat de vente à tempérament d'un véhicule automobile – Rétrocession volontaire du véhicule – Transmission d'informations à une agence de crédit – Modification de la cote de crédit – Raisons ayant justifié la rétrocession – Situation financière du débiteur – Vices cachés affectant le véhicule – Compétence de la Commission – Absence de renseignements inexacts, incomplets ou équivoques – Art. 1 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, L.R.Q., c. P- 39.1 [ci-après la « Loi sur le privé »] – Art. 40 C.c.Q.

**2010-11**

Vol. 16(1), 31

Public – Demande de rectification – Demande de destruction d'un dossier de police – Demande de destruction des empreintes digitales conservées dans le dossier – Acquiescement à des accusations de voies de fait – Calendrier de conservation – Pouvoir de la Commission – Art. 73 et 89 de la Loi sur l'accès – Art. 7 et 13 de la *Loi sur les archives*, L.R.Q., c. A-21.1

**2010-33**

Vol. 16(3), 32

Public – Demande de rectification – Dossier d'enquête – Service de police de la municipalité – Renseignement inexact, incomplet ou équivoque – Destruction d'un renseignement – Application du calendrier de conservation des documents de l'organisme – Nécessité de la collecte – Interprétation contextuelle du critère de

la nécessité – Art. 64, 73, 89, 91 et 94 de la Loi sur l'accès – Art. 7 de la *Loi sur les archives*, L.R.Q., c. A-21.1

**2010-22**

Vol. 16(2), 34

Public – Demande de rectification – Dossier médical d'un usager – Note inscrite par le médecin – Comportement agressif et irrespectueux de l'usager – Exactitude du renseignement – Collecte non autorisée par la loi – Renseignements non nécessaires à l'exercice des attributions de l'organisme ou à la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion – Art. 64 et 89 de la Loi sur l'accès

**2010-12**

Vol. 16(1), 32

Public – Demande de rectification – Expertise psychologique – Aptitude à retourner au travail – Demande de destruction – Collecte de renseignements personnels autorisée par la convention collective – Calendrier de conservation – Absence de renseignements inexacts, incomplets ou équivoques – Opinion du médecin – Enregistrement de l'entrevue à l'insu du médecin – Recevabilité en preuve – Objection – Art. 64, 73 et 89 de la Loi sur l'accès – Art. 35, 37 et 40 du *Code civil du Québec* – Art. 7 et 13 de la *Loi sur les archives*, L.R.Q., c. A-21.1

**2010-48**

Vol. 16(4), 40

Public – Demande de rectification – Vidéo et rapport de filature – Destruction des documents – Collecte illégale – Moyen préliminaire – Requête en irrecevabilité – Compétence de la Commission – Recours distinct en Cour du Québec – Demande prématurée – Art. 137.2 de la Loi sur l'accès

**2010-21**

Vol. 16(2), 33

L'informateur PUBLIC ET PRIVÉ est un bulletin d'information électronique publié quatre fois par année par l'**Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)**. Corporation à but non lucratif, l'AAPI a pour mission de favoriser le développement et la compétence en accès à l'information et en protection de la vie privée ; un de ses objectifs est de susciter la recherche et la réflexion en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

#### ÉDITEUR

Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)

#### CONCEPTION ET MONTAGE INFOGRAPHIQUE

Safran communication + design

#### COORDINATION

M<sup>me</sup> Linda Girard, directrice générale, AAPI  
M<sup>e</sup> Marc-Aurèle Racicot, avocat-conseil, AAPI

#### DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1481 2215

#### COLLABORATION

M<sup>e</sup> Marc-Aurèle Racicot, avocat-conseil, AAPI

Tous les textes contenus dans ce bulletin sont rédigés à des fins d'informations seulement. Pour l'application du droit à un cas particulier, le lecteur est prié de s'adresser à un conseiller juridique. Chaque auteur est responsable du contenu de son texte et l'A.A.P.I. ainsi que l'Informateur public et privé ne l'endossent aucunement. **Il est interdit de reproduire en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation des auteurs.** L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

Pour commentaires, suggestions ou abonnement, écrire à :

L'informateur public et privé  
C.P. 47065  
Québec (Québec) G1S 4X1  
Tél.: (418) 624-9285  
Fax: (418) 624-0738  
courriel : [aapi@aapi.qc.ca](mailto:aapi@aapi.qc.ca)

**[www.aapi.qc.ca](http://www.aapi.qc.ca)**

**Ce bulletin d'information a pour objectif de favoriser la recherche et la réflexion en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels et enfin, de vous informer et de diffuser toute information susceptible d'intéresser les responsables et les répondants de la Loi sur l'accès et de la Loi sur le secteur privé. Si vous disposez d'informations que vous jugez pertinentes ou si vous désirez émettre des commentaires sur les articles parus dans le présent bulletin, il suffit de nous en faire part en adressant un courriel à l'attention de madame Linda Girard, directrice générale : [aapi@aapi.qc.ca](mailto:aapi@aapi.qc.ca)**